

Saint Martin d'Hères, le 02 décembre 2015

Madame le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des Universités
Président de l'Université Grenoble Alpes
à

Mesdames et messieurs les membres de l'assemblée
constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Convocation de l'assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance de l'assemblée constitutive provisoire :

**Le jeudi 10 décembre 2015 de 14h30 à 18h00
Amphi 2 (Hall Nord Stendhal)**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte rendu de la séance du 3 novembre 2015.
- 2- Budget 2016*.
- 3- Campagne d'emploi 2016 enseignants chercheurs.
- 4- Campagne d'emploi 2016 BIATSS.
- 5- Régime indemnitaire des personnels BIATSS.
- 6- Règlements de gestion des personnels contractuels BIATS et Enseignants.
- 7- Impact des congés légaux sur le service des enseignants.
- 8- Critères, barème et recours à l'instance nationale PEDR.
- 9- Contingent CRCT 2016.
- 10- Critères d'avancement de grade des enseignants chercheurs phase locale.
- 11- Taux de rémunération emplois étudiants.
- 12- Tarifs 2016 de mise à disposition de locaux

13- Remboursements frais de mission.

14- Prestations d'action sociale UGA

***Rappel : Conformément aux dispositions de l'article R719-68 du Code de l'éducation, en matière budgétaire, le conseil d'administration délibère valablement si la moitié des membres en exercice est présente.**



Claudine SCHMIDT-LAINÉ

PROCURATION
Assemblée constitutive provisoire de l'Université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom à l'ACP du **10 décembre 2015**.
Fait à Grenoble le
Signature

*A remettre à une personne de votre choix ou à adresser à l'administration provisoire, bureau Z110
excepté si vous participez au Conseil d'Administration en qualité d'invité.*